



## **Bac 2021 on en sait plus, on vous dit tout !**

*FO a participé a l'audience intersyndicale de ce jour réunie en urgence sur la question des examens.*

Mme la rectrice a tenu à présenter ses excuses aux professeurs examinateurs des oraux de DNL pour les dysfonctionnements liés à l'envoi tardif des convocations (le samedi ou dimanche soir pour le lundi) qui a contraint à reconvoquer des candidats ou remplacer les examinateurs au pied levé. Nous saluons cette parole respectueuse en la portant à votre connaissance.

Bien sûr, cela ne règle pas tout.

Car la session 2021 du baccalauréat se présente sans doute comme la pire de l'histoire récente de ce diplôme.

### **Intervention du snFOlc**

**Nous rappelons que nous sommes depuis le départ opposés à la réforme du baccalauréat et de l'orientation dite « parcousup » et que nous en demandons toujours l'abrogation. Nous demandons le retour l'an prochain à des épreuves terminales nationales et anonymes, préparées dans des conditions décentes sanctionnant un baccalauréat comme premier grade universitaire.**

Selon nous, c'est en raison de la profonde hostilité de la profession à sa réforme que le ministre s'est entêté à maintenir le « grand oral » alors que la situation ne s'y prêtait ni sanitaire, ni pédagogiquement.

**Nous refusons la dématérialisation des copies et l'utilisation de logiciels qui dénaturent notre travail et ne respectent pas notre vie privée.**

Nous exigeons toujours l'allégement de la charge de travail pour tous les examinateurs et correcteurs ! Pas plus de deux missions d'examen par professeur, maintien d'un quota de 12 copies par jour ouvrable en philosophie, 10 copies en Français, et pas plus de 11 candidats par jour, limité à un total de 55 par examinateur pour l'oral.

Nous partageons ces revendications avec les professeurs de philosophie réunis en collectif et nous nous faisons ici l'écho et le soutien de leur mouvement.

(A noter que seule FO parmi les OS présentes a explicitement formulé ces revendications et ce soutien.)

Les dysfonctionnements sur l'envoi des convocations alimentent la colère des collègues face à l'ignorance dans laquelle on les laisse et aux conditions incroyablement dégradées de correction des épreuves qu'elle cache.

FO a réitéré ses nombreuses interrogations pour lever le flou sur l'organisation des épreuves (cliquez sur le lien)

et ajouté les arguments suivants :

1) Concernant le refus du logiciel Santorin, la copie écrite numérisée sera souvent illisible, le logiciel rend la manipulation du devoir fastidieuse et ralentit la correction. C'est une dégradation sans précédent des conditions de correction, d'autant qu'il y aura cette année 8 sujets au choix pour les candidats à l'EAF et qu'il sera impossible pour les correcteurs de les classer par sujet.

Permettre d'imprimer les copies dans



Colin

les centres est une solution absurde, car l'impression d'une copie écrite manuellement scannée risque d'être peu lisible, et qu'il faudra quand même faire double travail, puisqu'il faudra reporter au final notes et appréciations dans le logiciel. Nous espérons à ce sujet que les collègues ne recevront pas de rappel à l'ordre concernant leur « rythme » durant la phase de correction !

Pourquoi ne pas laisser les collègues qui le souhaitent accéder aux copies originales des élèves ?

**Le rectorat a prétendu avoir « des retours positifs sur la numérisation des copies », et justifie « d'une évolution inéluctable à laquelle il faut s'adapter et qui simplifie la logistique. »**

## 2) Sur le nombre de copies tant en philosophie qu'en Lettres :

**Le rectorat s'engage-t-il à ne pas surcharger la barque en ajoutant les copies des correcteurs absents ou en grève aux correcteurs restants par le biais du logiciel Santorin ? Quel est le nombre maximum de copies que vous envisagez de confier à un correcteur ?**

Réponse : « On ne peut pas vous donner de chiffres : il faut que les copies soient corrigées. »

Infos utiles.

On résume, les oraux de l'EAF seront étalés sur 10 jours, d'après la DEC certains collègues (on ne sait pas combien) ont demandé à n'avoir qu'une mission (10 jours d'oral ou 120 copies)

Pour les autres ce sera moitié/moitié : 5 jours d'oral et 60 copies.

***On constate déjà que ce n'est pas le cas ! Faites-le nous savoir !***

Pour les professeurs de philosophie, ce sera 130 copies en 8 jours ouvrables.

Aucune garantie sur le cumul avec le grand oral ou les oraux de rattrapage !

Toutes les convocations et ordre de mission (y compris *a posteriori* pour ceux qui ne les ont pas eu à temps) vont être envoyés jeudi et vendredi.

Les descriptifs d'EAF seront consultables sur une plateforme en ligne (un courrier en a informé les chefs d'établissement mais pas les examinateurs...), cela doit être précisé, à notre demande, sur la convocation. Il faudra créer un compte pour y accéder.

Les personnels vulnérables ne doivent pas être convoqués (les chefs d'établissement doivent signaler leur situation sur Imagin)

**Les collègues qui doivent se faire vacciner, et spécialement recevoir une deuxième injection, si leur rendez-vous tombe pendant leur temps de service (cours ou examen) seront placés en ASA pour s'y rendre.**

**Le snFOlc appelle les personnels à faire remonter toutes les difficultés, à témoigner de leur charge de travail pour tous les examens (Bac, DNB, BTS...), à se réunir en HIS ou en AG, à participer au rassemblement du 16 juin Place de la république à 15H.**

